



Réunion du : 2 décembre 2024 à 19 h 30

Présidence : David AUZOLLE.

Présents : Jean-Marc LACAMBRE, Didier VAUR, Sébastien BORNE, Philippe DELMAS, Yann CHARRETON, Gérard CHEVALIER, Jean Christophe MARIUSSE, Sabrina FONTALIVE FAGEOL, Olivier LACROZE, Eric CANIS, Adrien ROUSSILHE

Adoption du PV n° 2 et 3 à l'unanimité, correction sur les présents.

➤ **Civilités**

Prompt rétablissement à Philippe Delmas.

➤ **Observations :**

Un seul jeune arbitre n'a pas été vu. 12 observations ont été faites. Félicitations au groupe jeunes d'avoir tenu ses engagements.

23 D3 et 10 qui ont été observés,

Les promotionnels (4) 2 de vus.

7 D2 et pour l'instant 6 observations tous été vus une fois.

En D1 (12) et 9 observations.

La CDA fait monter dans le groupe promotionnel un D3 qui a été observé.

➤ **FIA :**

Une FIA aura lieu le vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 toute la journée.

➤ **Formation ligue :**

Un fascicule leur a été donné pour la formation ligue.

➤ **Réunion des CDA à Lyon :**

David Auzolle et Yann Charreton ont représenté la CDA du Cantal.

Le 02/12/2024 réunion par rapport aux désignations. L'examen ligue aura lieu en février.

Recenser toutes les personnes ayant suivi une formation sur premiers secours.

➤ **Désignation jeunes et adultes :**

Jeunes : un point est fait sur les désignations. Un manque d'effectif.

Adultes : un point est fait par Éric Canis. Beaucoup de modifications de dernière minute. Il est demandé de joindre le désignateur par mail ou sms et en aucun cas sur son lieu de travail. Certains matchs ne sont pas couverts par manque d'effectifs.

La CDA regrette le manque d'effectif.

➤ **Echanges Corrèze**

➤ **Courriers :**

Courrier de l'U.S. Siran, lu, la CDA fera le nécessaire. Courrier de Ydes Sport F.C., lu. Courrier de l'A.S. Espinat, lu, la CDA fera le nécessaire et convoquera l'arbitre.

➤ **Point comité directeur :** Fait en séance

L'examen écrit sera programmé en janvier sur deux jours et deux horaires.

Un stage de mi-saison sera organisé et obligatoire avec pour thème principal rôle et missions de l'arbitre assistant 1 et 2.

RAPPEL : pour une récidive d'avertissement il est obligatoire de faire un rapport.

➤ **Questions diverses :**

Un tour de table est fait.

➤ **Prochaine réunion CDA :**

Date à déterminer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Président

David AUZOLLE

Le secrétaire

Sébastien BORNE